



# Communiqué

Une information de la commune de Frontenay-Rohan-Rohan / 21 juin 2026

## Canicule Vigilance Rouge - Informations aux habitants



Chères Frontenaysiennes, chers Frontenaysiens,

À partir d'aujourd'hui, dimanche 21 juin 12h, notre département est passé en **vigilance Rouge canicule**. Les températures vont dépasser 40°C en journée et 25°C la nuit, au moins jusqu'à jeudi matin. Aussi la Municipalité applique les mesures prévues en cas d'alerte canicule. Ce dispositif entre en vigueur dès le dimanche 21 juin et jusqu'au retour à la normale des températures.

### Pour les écoles :

Nous avons décidé la fermeture des écoles maternelle Jean Rostand et élémentaire Brigitte Compétissa pour les journées des lundi 22 et mardi 23 juin. Une nouvelle information sera communiquée aux parents dans la journée du mardi 23 juin.

Pour les familles sans solution, un accueil avec restauration sera possible à l'école maternelle Jean Rostand.

### Pour les personnes âgées ou en situation de handicap :

Les personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables, déjà contactées le samedi 20 juin, seront appelées régulièrement. En cas d'urgence ou de besoin, les personnes ou les familles peuvent contacter la mairie au 05 49 04 50 25 ou en dehors des horaires d'ouverture l'astreinte au 06 71 02 07 74.

La salle La Chabotte sera ouverte à partir du lundi 22 juin pour les personnes âgées et vulnérables souhaitant un lieu frais. De l'eau sera à disposition.

Nous demandons aux voisins d'être attentifs et vigilants envers les aînés de leur entourage proche.

### Pour l'ensemble de la population :

Le Parc du Logis sera exceptionnellement ouvert en soirée jusqu'à 23 h du 20 au 26 juin inclus pour permettre aux personnes qui le souhaitent de profiter de la fraîcheur de cet espace vert jusque tard dans la soirée. Possibilité pour les familles de pique-niquer dans le parc à l'ombre des arbres.

### Équipements sportifs :

Par arrêté préfectoral, toute activité sportive dans les établissements ou en extérieur à partir du 21 juin 10h30, sont interdites jusqu'à la fin de l'épisode caniculaire.

Tous les équipements sportifs municipaux seront fermés afin de limiter les risques d'accidents liés à l'effort physique sous de fortes chaleurs.

Nous demandons aux associations sportives de respecter l'arrêté préfectoral.

### Activités agricoles :

Par arrêté préfectoral, les récoltes des grandes cultures sont interdites entre 12h et 19h du 20 au 26 juin inclus.

### Entreprises du bâtiment et de travaux publics :

Par arrêté préfectoral, autorisation de débiter les chantiers à partir de 6h du 20 au 26 juin inclus.

Nous comptons sur votre compréhension et sur votre bienveillance à l'égard des habitants de notre commune.

Bien cordialement,

Olivier Poiraud  
Maire de Frontenay-Rohan-Rohan



S'abonner --- [www.frontenay-rohan-rohan.fr](http://www.frontenay-rohan-rohan.fr) ---



T.U Communiqué est une publication reprographiée et diffusée par la municipalité de Frontenay-Rohan-Rohan

Mairie, 1 Square Simone Veil, 79270 Frontenay-Rohan-Rohan - Tel : 05 49 04 50 25

Site internet : [www.frontenay-rohan-rohan.fr](http://www.frontenay-rohan-rohan.fr) - courriel : [affairesgenerales@frontenay-rohan-rohan.fr](mailto:affairesgenerales@frontenay-rohan-rohan.fr)

ISSN 3097-7932

Directeur de la publication : Olivier Poiraud

Coordination de la rédaction / conception : Julien Compétissa

Membres du comité de rédaction : Elisabeth Degorce, Charles Malinauska, Mélanie Chaigne,

Thierry Alleau, Muriel Tourneur, Kaina Godeau, Bruno Cotillon, Alain Chauffier

